

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4182 - Mercredi 10 Août 2022 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE :

Les jumelages avec Mamoudzou annulés

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DE L'INFORMATION, DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE CHARGÉ
DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة الداخلية والإعلام واللامركزية
المكلفة بالعلاقات مع المؤسسات
الدستورية
الإدارة العامة للشرطة والأمن الوطني

Moroni, le 08 Août 2022

Arrêté N°22-030/MIIDATI/CAB
Portant annulation de conventions de jumelage entre
les Communes de Domoni, Fomboni, Mutsamudu
et la Municipalité Mamoudzou pour non-conformité
au cadre normatif et aux procédures applicables

LE MINISTRE

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée
Par le référendum du 30 juillet 2018 ;

VU la loi N°11- 005 /AU du 07 Avril 2011, relative à la décentralisation au
sein de l'Union des Comores ;

VU le décret N°22-038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du
Gouvernement de l'Union des Comores ;

VU Les nécessités de service.

SOMMET SUR LA TRANSFORMATION
DE L'ÉDUCATION

Vers la validation
du rapport final

LIRE PAGE 3

EXAMENS NATIONAUX :

Des prisonniers
passent le BEPC

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Août 2022

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 17mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 19mn



ÉLEVAGE COMMUNAUTAIRE

Cérémonie de dégustation de pintade : 'Kanga na lada'

Le samedi 06 août 2022 s'est tenue à l'Hôtel des îles à Mutsamudu, Anjouan, la cérémonie de dégustation de pintade avec la présence notable du Gouverneur de l'île d'Anjouan M. Anissi Chamsidine, du directeur de cabinet, du représentant du SG du gouvernement, de la coordinatrice de ID aux Comores, du maire de la ville d'Ouani, du préfet de Mutsamudu, du représentant de la Mairie de Mutsamudu, des différents restaurateurs opérant sur l'île, et des déléguées de toutes les localités impliquées dans le projet.

L'ouverture de la cérémonie a été marquée par le discours de la présidente de la société coopérative "KANGA NA LADA". Par la suite, un film sur les activités du projet a été visionné pour les participants. La cérémonie s'est ensuite poursuivie par la remise du document d'enregistrement de la société coopérative "KANGA NA LADA" au tribunal par le Gouverneur de l'île d'Anjouan. Ce dernier a encouragé l'insertion des jeunes et des femmes dans les métiers autres que ceux de la Fonction Publique, notamment les métiers de l'élevage et de l'agriculture.



Au centre le Gouverneur de l'île d'Anjouan.

Enfin, la cérémonie s'est conclue par un buffet avec différentes recettes de pintade, concoctées par la directrice de l'Hôtel des îles pour

régaler l'assistance. Rappelons que la société Coopérative "KANGA NA LADA" réunit tous les groupements régionaux du projet sous l'encadre-

ment de l'ONG ADDE.

Cette initiative intervient dans le cadre du projet "Élargissement du projet d'autonomisation des femmes agricultrices des villages autour du Parc National du Mont N'Tringui à travers l'élevage communautaire de pintade" financé par le Fonds Pisca, de la Coopération Française. ADDE est une association à but non lucratif, intervenant dans les domaines de développement rural, de gestion des ressources naturelles, d'adaptation aux changements climatiques et de la structuration des organisations associatives.

Mmagaza

ENVIRONNEMENT

Une mission de diagnostic et de suivi d'Eulemur mongoz en pleine forêt de Mohéli



Le Parc national de Mohéli avec l'appui d'un expert du Zoo de Bristol d'Angleterre est, depuis deux semaines, en pleine mission de diagnostic et suivi d'Eulemur mongoz, dans les forêts de l'île de Mohéli. Une espèce classée par l'UICN sur la « liste rouge » comme étant menacée et en voie de disparition.

Depuis deux semaines, le PNM (Parc national de Mohéli) sillonne les forêts mohéliennes dans le cadre d'une importante mission d'étude sur l'Eulemur mongoz. Appelé également Lémur Mongoz ou Mongoose Lemur, ce mammifère appartient à la famille des Lemuridae. C'est à cause de sa tête qui ressemble à celle de l'animal appelé mangouste (prédateur de serpent) qu'on lui a donné le nom « Mongoz ». Ce lémurien est le plus petit mais aussi la plus rare

du genre «Eulemur». Il mesure entre 75 et 83 cm de longueur avec la queue, et à l'âge adulte il pèse de 1 à 1,5 kg.

En général, les Eulemur mongoz vivent en groupe de 2 à 6 individus. Ils se trouvent à Madagascar et aux Comores sur les îles de Mohéli et d'Anjouan. L'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) classe l'Eulemur mongoz sur la « liste rouge » comme étant une espèce menacée et en voie de disparition. La principale menace est toujours la destruction des forêts.

La mission à Mohéli a un triple objectif. D'abord estimer la population de ce lémurien, ensuite déterminer l'espèce et enfin caractériser son habitat. Ce travail, selon le PNM, permettra d'avoir une base de données qui facilitera une meilleure connaissance, une gestion efficace ainsi que la promotion de l'espèce. Composée des éléments du PNM,

du projet de conservation et d'amélioration des stocks de carbone forestier au sein des forêts du PNM (REDD+/Noé), des représentants des communautés locales et d'un expert du Zoo de Bristol d'Angleterre, la mission est conduite par le Docteur Mark ABRAHAMS du Zoo de Bristol et M. Ben Anthony MOUSSA, chargé des opérations du PNM.

« La direction du Parc National de Mohéli exprime sa profonde et sincère reconnaissance envers les responsables du Zoo de Bristol, plus particulièrement le Dr Mark ABRAHAMS pour son expertise, son appui technique, pour toutes les connaissances qu'il partage au bénéfice du personnel du PNM » indique Cheikidine Said du PNM.

Riwad

SOCIÉTÉ

La nouvelle mosquée de Mbangani, un joyau

Plus de 548 840 000 kmf est le montant global du projet de la mosquée et ses composantes (voirie de 3,290 km, lampadaires solaires, le double système d'éclairage de la mosquée...). La cérémonie marquant l'inauguration de ces travaux députés en novembre 2018 a eu lieu jeudi dernier.

Jeudi 04 août dernier fut une journée historique et spéciale pour le village de Mbangani Hamanvou, mais aussi une fête dans la commune d'Itsandra Hamanvou. Tous se mobilisaient pour la cérémonie d'inauguration de la grande mosquée, des voiries de 3,290 km, lampadaires solaires, le double système d'éclairage, pour un montant global estimé à 548 840 000 kmf pour une

durée de moins de 3 ans. L'inauguration était marquée par la présence des autorités de l'Etat, du préfet, du maire de la commune et du grand cadî.

Dans son discours de rappel et de prêche, Mohamed Athoumani a d'abord encouragé les initiateurs de ce projet. Il souligne que cette initiative entreprise par le village de Mbangani et la diaspora ne doit pas s'arrêter là. « Cette mosquée doit être accompagnée par une bonne éducation islamique et un respect des concepts et idéologie de la religion », avance le grand cadî, tout en insistant que la lutte contre la délinquance reste un devoir fondamental.

Les représentants de la diaspora ont plaidé auprès du gouvernement pour l'implantation d'une annexe de

la gendarmerie nationale. « Nous avons déjà monté notre police municipale. Elle est déjà occupée techniquement et nous demandons en retour une aide de renforcement de capacités afin de renforcer la paix et la stabilité », demande-t-il. En dévoilant le bilan des travaux, Ibrahim Ali, un des responsables de la construction de la mosquée précise qu'il s'agit d'un natif de ce village qui a conçu le plan architectural avant être accompagné par un comité villageois pour la construction qui a débuté novembre 2018 pour s'achever fin 2021.

« À travers un comité du village, la construction de la mosquée a connu de grosses dépenses. Plus de 50 millions de francs dont 51% pour la diaspora de la France. 25% du

financement proviennent des cérémonies culturelles (grand mariage et autres). 15% des cotisations des résidents et 10% pour les dons. Chacun a montré son engagement à l'initiati-

ve. Je pense que notre solidarité et unité ont facilité le déroulement des travaux », précise-t-il.

Ibnou M. Abdou



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE :

Les jumelages avec Mamoudzou annulés

Le droit aura eu raison des très médiatiques cérémonies de jumelage entre des communes de l'Union des Comores et la commune de Mamoudzou (Mayotte) sous administration française.

En attendant l'avis de la cour constitutionnelle saisie par le citoyen Ahmed-Hachim Said Hassan, sur la constitutionnalité des accords de jumelage entre la commune de Mamoudzou et plusieurs communes de l'Union des Comores, le ministère des affaires étrangères a tranché sur la question. Saisi par courrier (n°22/012/cm/sg) du secrétaire général de la commune de Moroni en date du 14 juillet

2022 pour demande d'avis d'entretenir un partenariat avec la commune de Mamoudzou, le ministère n'a pas tardé à donner sa réponse. Par la voie du secrétaire général adjoint Abdourahmane Said Bakari, « la signature de partenariat de jumelage entre la mairie de la capitale de l'Union des Comores avec la commune de Mamoudzou comme collectivité territoriale décentralisée dans un département français constituerait une reconnaissance tacite par les autorités locales de l'appartenance de Mayotte à la France » pouvait-on lire dans la réponse du ministère datée du 18 juillet 2022. C'est pourquoi, le gouvernement à travers le ministère des affaires

étrangères appelle à « surseoir sur la signature en attendant l'examen approfondi de ce dossier qui mérite une attention toute particulière en raison de ses impacts politique, juridique et diplomatique ».

Ce 8 août, le ministère de l'intérieur qui est le ministère en charge de la décentralisation donc des communes a sorti un arrêté (22/030), portant annulation du jumelage entre les communes de Domoni, Fomboni, Mutsamudu et la municipalité de Mamoudzou. L'arrêté invoque une non-conformité au cadre normatif. « Les conventions de jumelage entre les communes de Domoni, Fomboni et Mutsamudu et la municipalité de

Mamoudzou sont annulées pour non-respect du cadre normatif et des procédures applicables », lit-on dans cet arrêté. Au delà de ces trois communes le ministère de l'intérieur met fin à tout suspens. « Toute lettre d'intention de jumelage et d'entente intercommunale avec la municipalité de Mamoudzou est annulée », poursuit-il. Une réponse pas si étonnante et en parfaite cohérence avec la position du gouvernement comorien.

Pas plus tard que le 1er août dernier, le porte parole du gouvernement Houmed Msaidie, envoyé spécial du chef de l'Etat a été reçu par la présidente Samia Suluhu Hassan (Tanzanie) pour parler de coopéra-

tion entre les deux pays, mais surtout pour jauger le terrain après que Mayotte ait accueilli la cérémonie de signature de l'accord de services aériens (ASA) entre la France et la Tanzanie, des accords qui datent de 1978. C'est aussi une façon pour la diplomatie comorienne de répondre à l'activisme du département de Mayotte qui ces derniers temps à travers son cadre stratégique de coopération décentralisée et d'action internationale est entrain de se frayer un chemin en signant des partenariats tous azimuts avec les pays de la région.

AS Badraoui

SOMMET SUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION

Vers la validation du rapport final

Le Sommet visant à mobiliser l'ambition politique, l'action, les solutions et la solidarité pour transformer l'éducation est en cours de préparation pour se dérouler en septembre prochain. A cette occasion, le ministère de l'éducation nationale organise du 9 au 11 août un atelier de finalisation et de validation du rapport national devant servir de guide pour le pays à atteindre l'ODD 4.

Le ministère de l'éducation nationale en collaboration avec le Système des nations unies a débuté un atelier de finalisation et de validation du rapport national des consultations nationales. L'objectif est de discuter sur les paramètres à établir pour atteindre l'objectif de l'ODD 4. Les participants vont se consacrer sur les priorités à suggérer pour aller vers la

transformation de l'éducation. Ce sommet qui va réunir plusieurs partenaires de l'éducation à New York doit s'occuper des principaux axes de travail à mener pour y arriver. Les consultations nationales visent à développer une vision partagée, un engagement et un alignement des actions chez différents acteurs impliqués.

La participation du pays à ce sommet était un des points importants qui ont animé la rencontre entre la gouverneure de l'île et le ministre de l'éducation nationale Takiddine Youssouf. « On compte beaucoup plus sur les apports et propositions innovantes intersectorielles susceptibles de contribuer à la transformation de l'éducation », rappelle le patron de l'éducation nationale. Cette transformation doit stimuler des écoles inclusives, équitables, sûres et saines, des apprentis-



sages et compétences pour la vie, le travail et le développement durable. « Le résultat principal sera une plus grande impulsion avant le sommet de septembre et une compréhension

commune des éléments clés de la transformation de l'éducation pour éclairer le résumé du sommet et l'appel à l'action du secrétaire général des Nations unies qui veut

recueillir et tirer parti des discussions en constante évolution sur la transformation de l'éducation, d'élaborer le contenu initial du sommet et de générer un élan plus important avant septembre », poursuit-il.

Il s'agira également le mois prochain de faire le point sur les efforts pour récupérer les pertes d'apprentissage liées à la pandémie de Covid-19 puis réinventer les systèmes éducatifs pour le monde d'aujourd'hui et de demain, et de revitaliser les efforts nationaux et mondiaux pour atteindre l'ODD-4. Sur ce même objectif, les enseignants, l'enseignement et la profession enseignante puis l'apprentissage et la transformation numérique sont des points importants pour le développement de l'éducation vers les années 2030.

Kamal Gamal

EXAMENS NATIONAUX :

Des prisonniers passent le BEPC

Mardi, jour du début des écrits du BEPC, 13 280 élèves ont planché sur les épreuves de science naturelle. Parmi les 6925 de la Grande-comore, quatre prisonniers dont des agresseurs sexuels ou encore des coupeurs de route, détenus à la maison d'arrêt de Moroni dans l'attente de leur procès.

Comme cela a été le cas pendant le baccalauréat, quatre détenus ont composé les premières matières du brevet d'étude du premier cycle BEPC à Moroni. S'ils n'ont pas pu se joindre à leurs collègues dans les différents centres d'examen, c'est à la salle de conférence du palais de justice de Moroni que les quatre détenus ont planché, hier mardi 09 août, sur les

premières matières du BEPC, à savoir la science naturelle et la dictée. Ces candidats âgés entre 18 ans et 20 ans sont des agresseurs sexuels ou des coupeurs de

routes. Les dossiers sont en instruction et bien leur en a pris, ils avaient eu le temps de faire leurs dossiers avant de se faire arrêter.



Photo d'illustration

Un agent du service pénitentier ainsi qu'un surveillant du service des examens assurent la surveillance. « Nous avons un surveillant des examens et un agent de service pénitentier pour les surveiller. Nous l'avons fait lors du baccalauréat, donc ceci c'est de la continuité », assure Soilihi Ali Said, le directeur de la prison. « Ces jeunes sont certes en prison mais à leur sortie, ils devront retrouver une vie normale. Donc autant leur donner leur chance », abonde l'administrateur. Une chance dont sont privés celles et ceux qui sont incarcérés avant d'avoir déposé leurs dossiers.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

NÉCROLOGIE

Bako Djouf, un monument s'en est allé

Jamais un homme n'aura marqué tant de générations de footballeurs comme ce fut le cas de Said Djanffar Mouigni Abdou Mohamed alias Bako Djouf. Né à Majunga où il a fait le plus clair de sa carrière, Bako Djouf à eu le temps de régaler les comoriens notamment au sein de Papillon Bleu de Moroni.

Son impact sur le football comorien aura poussé nos confrères de HaYba FM à qualifier le défunt Bakodjouf de « la plus grande légende du football comorien du siècle dernier », une affirmation difficilement contestable vu la marque qu'aura laissée celui qui a débuté sa carrière au sein du club légendaire de Islam Sport à Majunga capitale de la région de Boeny. Selon la légende, il était à l'aise avec les deux pieds et doté d'une puissance de tir inégalée qui trouait les filets adverses.

A Majunga où il a débuté sa carrière, il a côtoyait d'autres grands noms du football Malgacho-Comorien, tels les Ali Be, Ibrahim Maecha (deux buts) qui étaient ses aînés. Une époque où la concurrence

faisait rage à Majunga entre des clubs aussi mythiques que légendaires. Avec ses deux clubs (Islam Sport et Étoile des Comores) ; il aura affronté tout ce qui faisait beau en matière de football dans la région de Majunga, que ce soit Fortior, Sirama Namakia, AS Sotema ou Étoile d'Anjouan comme son nom l'indique, composé essentiellement de joueurs venus de l'île d'Anjouan habitant à Majunga.

Attaquant, il aura martyrisé des nombreux défenseurs et gardiens de buts tout au long de sa carrière. Le talent inné du joueur à été décuplé par une génération talentueuse de joueurs aussi célèbre que Fandrata Georges l'ailier droit du club des fonctionnaires de Diego Suarez au nord de la grande île. Mais il y a aussi son duel à distance dans le championnat de la province de Majunga avec Alexandre Rabemananjara (Alexis). Décédé prématurément à l'âge de 21 ans après un choc reçu à l'aine droite contre Étoile d'Anjouan, ce dernier aura marqué la carrière de Bakodjouf.

Aux Comores, il a évolué au sein de l'Association de la Jeunesse



Comorienne (AJC), mais aussi de Papillon Bleu de Moroni comme l'écrivait le Dr Ouledi dans un article paru dans la page Facebook de HaYba FM en septembre 2020. Instruit, la légende Bakodjouf a

occupé plusieurs postes dans l'administration comorienne mais aussi en tant que moniteur d'éducation physique et sportive. En 1982, il a été élu député de la région de à l'assemblée fédérale sous le régime de feu Ahmed Abdallah Abderemane.

Bakodjouf à été enterré hier dans sa ville natale de Mde devant une foule immense, composée d'autorités mais aussi d'anonymes venus rendre hommage à l'une des personnalités comoriennes qui aura fait l'unanimité dans son domaine. Réagissant à cette disparition, le président de la FFC actuellement à Arusha en Tanzanie s'est dit consterné et abattu par la nouvelle de cette disparition. « Je présente mes condoléances les plus attristées à la famille de Said Djanffar Mouigni Abdou Mohamed en mon nom à celui de la Fédération de Football des Comores ». Et le président de continuer : « Bakodjouf a brillé par son talent de footballeur à Madagascar et aux Comores et a inspiré de part sa technique beaucoup de joueurs. C'était surtout un homme humble et accessible. Paix à son âme », conclut le président.

AS Badraoui



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. n°2022/03/ MAPETA/PIDC/AMI/EMP

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (PIDC)

1. Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- * Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- * Appui direct aux entreprises
- * Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter un cabinet pour l'évaluation à mi-parcours du projet intégré de développement des chaînes de valeurs et de la compétitivité (PIDC), dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil, sont définis dans les présents termes de références.

2. Objectif global du Consultant

L'évaluation à mi-parcours du projet PIDC a pour but de fournir à toutes les parties prenantes du projet (Gouvernement de l'Union des Comores, la Banque Mondiale, et le secteur privé et public) une analyse indépendante et rigoureuse du déroulement à mi-parcours du projet, afin de formuler des recommandations efficaces pour le maintien des résultats obtenus et pour l'atteinte des objectifs finaux du Projet.

Il s'agit entre autres de :

- Evaluer qualitativement et quantitativement l'ensemble des progrès (ou le manque de progrès) et détecter les signes préliminaires de succès ou d'échec ;

- Valider (ou compléter) le modèle/design du projet (ainsi que proposer des ajustements et améliorations) ;
- Evaluer la pertinence du projet ;
- Examiner la gestion du projet en vue d'assurer son alignement avec l'atteinte des 'réalisations' ou 'effets directs' (outcomes) ainsi que l'exécution des activités ;
- Evaluer le degré de satisfaction des diverses parties prenantes du projet et bénéficiaires selon les résultats atteints à la date de l'évaluation ;
- Evaluer la pérennité des activités réalisées ;
- Tirer les leçons initiales sur la conception/design du projet, l'exécution ainsi que la gestion ;
- Projet, pour analyser notamment les défis rencontrés dans la mise en œuvre, la durabilité de l'action, les opportunités futures, le niveau de capitalisation et de communication des activités du projet, etc.
- Formuler des recommandations en vue d'accélérer la mise en œuvre du projet et maximiser l'atteinte des résultats envisagés d'ici 2024.
- Proposer des ajustements ou restructuration nécessaires suivant le nouveau contexte/circonstance du projet...etc.

3. Profil et expériences acquises

Les consultants intéressés peuvent soumettre leurs dossiers de manifestations d'intérêt au bureau du PIDC au Ministère en charge de l'Agriculture par email ou physique à travers l'adresse suivante : projetpidc@gmail.com

- Les dossiers juridiques et administratifs prouvant

l'existence légale du Cabinet ;

- Une lettre de motivation accompagnée des CV, diplômes et attestations des Experts du Cabinet ;
- Une note technique comprenant entre autres, les expériences du cabinet ; les nombres de missions similaires réalisés ; les missions réalisées dans des conditions semblables, et la qualification et l'expérience du personnel clé

4. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018)**. La méthode de sélection est « la sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard, le 18 Août 2022 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores)**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n°2022/003/MAPE-TA/PIDC/AMI/EMP, au secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé Ex-CFADER. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 04 Aout 2022